

## PROGRAMME DE FORMATION

## L'ATELIER DÉCLIC(S)

**DÉCOUVRIR L'ACCÈS AUX DROITS NUMÉRIQUE****1****CONSTAT**

À l'horizon 2022, l'ensemble des démarches administratives seront dématérialisées.

Internet va être un passage quasi obligé pour accéder à ses droits et sa citoyenneté. Et si la grande majorité d'entre nous y voit de multiples atouts, une enquête réalisée en 2016 par le CREDOC sur un échantillon de 2 000 personnes montre que 13 % des personnes se déclarent incapables de faire une démarche via Internet tandis que 19 % se sentent capables, mais à condition d'être accompagnées.

Écrivains publics à vocation sociale, nous recevons quotidiennement ces populations qui n'ont pas un accès facile à Internet ou qui ne maîtrisent pas cet outil. C'est dans ce contexte de transition inéluctable vers le numérique que nous avons conçu et mis en place les Ateliers Déclic(s), actuellement expérimentés dans le cadre de Contrats de Ville de communes du Gard.

Fort de la découverte d'IsiPC, une plateforme d'accès simplifiée à Internet ; de la nécessité de faire désormais du numérique une priorité dans l'accès aux droits, les Ateliers Déclic(s) ont été élaborés pour être cette pédagogie adaptée, simple et ludique qui soit tout à la fois l'occasion de s'initier à l'informatique, mais la possibilité également pour ceux qui savent de partager leurs savoir-faire avec ceux qui ne savent pas.

Ainsi, les Ateliers Déclic(s) intéressent aussi bien les habitants d'un quartier ou d'une petite commune, les usagers d'un service quelconque ou les salariés d'une entreprise.

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Ouvrir l'accès au numérique en initiant à l'informatique et à l'usage d'internet les personnes qui n'ont aucune connaissance ni aucun matériel.
- Contribuer à l'autonomie numérique et l'accès aux droits en aidant à la réalisation des démarches administratives dématérialisées les personnes qui ont (un peu...) l'usage d'internet mais aucun matériel.
- Favoriser la transmission de savoir-faire informatique entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas.

**OBJECTIFS OPERATIONNELS**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- utiliser le clavier et la souris ;
- ouvrir un compte personnel sur un site de service public de son choix ;
- relever et consulter ses messages, y répondre et en créer de nouveaux ;
- devenir un aidant.

## **PUBLICS**

Toute personne ou groupe de personnes (habitants d'un quartier, usagers d'un service, ou salariés d'une entreprise) qui manifeste une demande, un besoin de s'initier ou de se perfectionner aux usages d'Internet et aux démarches administratives dématérialisées.

## **PRÉREQUIS**

Pas de prérequis, mais il sera indispensable au préalable d'identifier les connaissances informatiques des participants afin de constituer des groupes homogènes de niveau Rouge, Bleu et Vert.

## **CONTENU**

**1** Développer les compétences numériques de base Initiation aux rudiments de l'ordinateur : découverte de la souris et du clavier sous forme de jeux.

Initiation aux rudiments d'internet : se connecter et repérer les sites utiles aux démarches administratives avec IsiPC, chemin d'accès simplifié à Internet.

**2** Découvrir et maîtriser les sites numériques de service public et services utiles pour l'accès aux droits  
Découverte des sites numériques de service public ; ouverture des espaces personnels ; apprentissage des démarches administratives dématérialisées et démarches spécifiques à l'accès aux droits.

**3** Apprendre à utiliser la messagerie.

Création d'une adresse internet ; relever et consulter ses messages, écrire et répondre à un message ; ajouter une pièce-jointe et l'imprimer.

## **DURÉE & DÉROULEMENT**

Un Atelier Déclic(s) est organisé sur un demi-journée répartie en 3 sessions d'une heure.

Avec une fréquence hebdomadaire, un poste informatique comprendra deux personnes à former, un formateur ou un Aidant.

À titre indicatif, les durées d'accompagnement sont les suivantes.

- Débutant « Rouge » : 15 à 30 heures pour maîtriser les fondamentaux.
- Apprenant « Bleu » : 2 à 6 heures suivant l'autonomie de la personne et ses besoins.
- Aidant « Vert » : 1 à 3 heures pour apprendre à apprendre.

La formation est assurée par un ou une écrivain public à vocation sociale professionnel, titulaire du D.U. Écrivain public de l'Université de Toulon-Var et animateur d'Ateliers Déclic(s).

## **ÉVALUATION DE LA FORMATION**

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire. Elle comporte les objectifs opérationnels, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats des acquis de la formation.

## **MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION**

Feuille d'émargement signée par le stagiaire à chaque session de formation et validée par le formateur à la fin de l'action.

## **MOYENS PERMETTANT D'APPRÉCIER LES RÉSULTATS DE L'ACTION**

Une fiche d'évaluation est remise au stagiaire à la fin de la prestation et permettra de valider l'adéquation du contenu de la formation par rapport à ses attentes ainsi que son niveau de perception sur la compréhension du contenu de la formation.

## **COÛT**

Devis sur demande.